



NFACC Information Update: janvier 2017

Dans ce numéro :

- Projet *Codes pertinents pour le marché et orchestration des communications* – trouvez votre période de commentaires publics!
- Aspects prioritaires du bien-être pour un rapport du comité scientifique sur le transport
- Le projet de normes pour optimiser les résultats du bien-être des animaux durant l'abattage sans étourdissement est disponible pour commentaires publics
- Activités à venir

POINT D'INFORMATION SUR LE PROJET CODES PERTINENTS POUR LE MARCHÉ ET ORCHESTRATION DES COMMUNICATIONS*

Trouvez votre période de commentaires publics...

Bison – la période de commentaires publics du Code pour les bisons a commencé le 21 novembre et dure jusqu'au 19 janvier 2017. Accédez au projet de code et au système de la période de commentaires publics pour avoir votre mot à dire sur www.nfacc.ca/codes-de-pratiques/bison.

Veaux lourds – la période de commentaires publics du Code pour les veaux lourds a commencé le 12 décembre et dure jusqu'au 14 février 2017. Accédez au projet de code et au système de la période de commentaires publics pour avoir votre mot à dire sur www.nfacc.ca/codes-de-pratiques/veaux-lourds.

Lapins – la période de commentaires publics du Code pour les lapins commencera le 30 janvier et durera jusqu'au 31 mars.

Les derniers préparatifs sont en cours; le 30 janvier, vous aurez accès au projet de code et au système de la période de commentaires publics sur www.nfacc.ca/codes-de-pratiques/lapin. Un communiqué annoncera le début de la période de commentaires publics.

Le rapport examiné par les pairs du comité scientifique du Code pour les lapins est terminé, et on se prépare à le publier. Il sera rendu public lorsque le projet de code sera diffusé pour sa période de commentaires publics.

ASPECTS PRIORITAIRES DU BIEN-ÊTRE POUR UN RAPPORT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE SUR LE TRANSPORT

Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) espère amorcer en 2018 une révision du Code de pratiques sur le transport de 2001. On fait en ce moment les premiers pas pour atteindre cet objectif.

Le comité scientifique est établi (voir www.nfacc.ca/processus-delaboration-des-codes#etapes). Il prépare un rapport qui fera la synthèse des résultats de recherche sur les questions de bien-être animal essentielles pour le code à élaborer – en l'occurrence, le Code du transport.

On a sollicité des commentaires sur les questions de bien-être animal prioritaires au cours du processus de transport; ces questions devraient être abordées dans le rapport du comité scientifique.

Vous trouverez sur le site www.nfacc.ca/codes-de-pratiques/transport la liste définitive des questions de bien-être prioritaires et des membres du comité scientifique.

LE PROJET DE NORMES POUR OPTIMISER LES RÉSULTATS DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX DURANT L'ABATTAGE SANS ÉTOURDISSEMENT EST DISPONIBLE POUR COMMENTAIRES PUBLICS

Le Groupe fédéral-provincial sur le bien-être des animaux* a élaboré un projet de normes pour protéger le bien-être des animaux et des oiseaux durant l'abattage sans étourdissement. Ce projet de normes vise à clarifier les pratiques acceptables dans les situations où l'on n'a pas recours à l'étourdissement avant l'abattage.

Un lien vers l'invitation à participer à la consultation est disponible sur : http://www.nfacc.ca/resources/swos/CCVO_letter_pcp_25NOV2016-FR.pdf

La consultation a lieu du 28 novembre 2016 au 27 janvier 2017.

**Ce groupe de travail comprend les organismes clés, dont l'ACIA, et il est chargé de la prestation des programmes de soins aux animaux à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale.*

ACTIVITÉS À VENIR

Visitez www.nfacc.ca pour obtenir des précisions et trouver les liens vers les activités suivantes :

- **Conférence sur les soins aux animaux d'élevage de l'Alberta Farm Animal Care (AFAC)**
21-22 mars, Leduc (Alberta)
www.afac.ab.ca/2017

Si vous tenez une activité liée au bien-être animal que vous aimeriez annoncer dans ce bulletin, veuillez envoyer un courriel à Ina (ina@nfacc.ca).

**Ce projet est rendu possible par le Programme Agri-Marketing dans le cadre de Cultivons l'avenir 2, une initiative fédérale-provinciale-territoriale.*